

Agents Artistiques indépendants : Qui sont-ils?



LA SÉRIE 10% QUI A FAIT RÊVER!

Les Agents Artistiques sont aujourd'hui en France un peu plus de 250.

Il y a les agences dites : "Agences de Stars" et les autres : "Les petites agences indépendantes". Ces agences sont des sociétés déclarées au Tribunal de commerce avec un statut de commerçant ou à la Chambre du commerce et de l'Industrie.

Les agents Artistiques font face à de plus en plus de difficultés en particulier depuis le confinement. Ils ont décidé de se regrouper en collectif (le collectif "ACTE" : Agent en Cohésion dans la Transparence et l'Éthique", pour contourner les obstacles, se soutenir dans un contexte de plus en plus difficile. Dans cet hebdomadaire, ils nous expliquent leur réalité.

Pour rappel, en quoi consiste le métier d'Agent Artistique?

Leur travail consiste à repérer des pépites au théâtre, lors de projection courts métrages ou lors de représentations de spectacle de fin d'étude dans des écoles de théâtre et de cinéma.

Ils croient en des comédiens non connus et tentent tout pour les faire connaître auprès des directeurs de casting afin qu'ils soient appelés sur des castings pour des projets télévision ou cinéma.

Si ils sont validés sur un projet, l'agent va négocier le cachet et les conditions de travail du comédien avec la production. Quand un accord est trouvé entre la production et l'agent, il va ensuite passer à la lecture du contrat, vérifier si celui-ci est bien conforme au niveau de la législation, de la convention collective de l'audiovisuel. Il s'assure le respect de la mise en place de celle-ci.

Il est aussi là pour soutenir les comédiens dans leur carrière et les accompagner dans leurs choix.

Comment sont rémunérés les agents artistiques?

La réalité du métier!

Ce n'est pas aussi glorieux que dans la série 10% qui a pu faire rêver et a donné envie à certaines personnes de s'aventurer dans ce métier.

Les Agents Artistiques sont rémunérés uniquement lorsque l'un de leur comédien est en tournage ou en représentation de théâtre.

L'agent perçoit 10% de commission sur le cachet jour du comédien versé par la production. Cette somme est une enveloppe qui est prévue par la production et non prélevé sur le salaire du comédien.

Cependant, avec ce statut de commerçant, il doit verser une partie de sa commission à l'URSAFF selon son statut juridique (entre 22 et 30% du cachet touché). Il a également des charges importantes liées à des frais divers.

Malgré les cotisations, les agents artistiques n'ouvrent pas de droits aux indemnités chômage et indemnités auprès de l'Assurance Maladie.

Ils ont donc intérêt à ne jamais rencontrer le moindre souci de santé.

Ils nous parlent de leurs expériences!

Gérald Benaïm



Comment êtes vous devenu Agent Artistique et pourquoi?

Fin 90, début 2000, par une personne qui m'était très proche à cette époque, j'ai fait connaissance avec des apprentis comédiens du Cours Florent. A ce moment là, j'étais booker en agence de mannequins mais plus que la mode, le cinéma prenait énormément de place dans ma vie tant j'aimais y aller pour y voir toutes sortes de films depuis mon enfance.

Je passais pas mal de temps dans cette école et je me rendais compte de l'importance pour les acteurs et actrices et les plus jeunes en l'occurrence d'être représentés. L'envie a pris forme à cet instant.

Je commençais à me renseigner sur le métier, je cherchais à être embauché par d'autres agents. Maintenant que je sais comment cela fonctionne, je comprends tout à fait les arguments de leur refus.

Je téléphone à Jean-Luc Darier de l'Agence A et là il prend son temps pour m'expliquer les vrais problèmes qu'un agent peut rencontrer qui sont pour la plupart toujours les mêmes de nos jours. Qu'à cela ne tienne, je ne me décourage pas, bien au contraire !

Persévéran, je rencontre un agent (Jacky Henser) qui a la bonté de me montrer les rouages du métier et enfin je peux commencer à me constituer un réseau de directrices et directeurs de castings.

Licence en poche, en 2003, je crée ma première structure qui s'appelait tout simplement "L'agence de comédiens" que j'ai spécialisé sur les conseils de directeurs et directrices de castings vers la représentation des enfants, ados et jeunes adultes en priorité (plus de demandes que d'offre) puisque déjà à l'époque, le fichier de comédiens et comédiennes adultes au niveau national était très dense.

Pour finir, en 2014 je cherche à étendre mes compétences dans le milieu du spectacle, je change de N° siret et le nom de l'agence par la même occasion.

Quelle formation avait vous fait pour devenir Agent Artistique?

Il n'y a pas de formation d'agent artistique apparemment parlé, j'ai entendu qu'un centre de formation s'y était essayé mais ça n'a pas fonctionné.

A l'époque, il y avait une Licence à passer auprès du Ministère du Travail. En résumé, il fallait répondre à quelques questions, le jury voulait simplement entendre en gros comment j'allais défendre les intérêts d'un ou d'une artiste.

Cela dit des études en droits des affaires ou de la propriété intellectuelle ou encore dans l'audiovisuel, cinéma ou arts du spectacle sont un plus.

Pour ma part, rien de tout ça, autodidacte, mes premiers pas dans ce milieu ont pris le temps de trouver le bon chemin.

Arrivez-vous à vivre de votre métier?

Les revenus sont très aléatoires, en caricaturant un peu, je dis toujours que nous travaillons au rythme des intermittents mais nous n'en avons pas le statut.

Je vais être très honnête pour pallier aux charges et autres frais de fonctionnement, à l'heure actuelle mais plus pour plus très longtemps, je suis salarié à La Poste le matin très tôt !!

Ha !! Ça fait moins rêver tout de suite, n'est-ce pas ? C'est quelque chose que j'avais du mal à assumer mais la bienveillance et la compréhension des professionnels qui sont en phase avec la réalité du métier me permet d'assumer plus facilement. C'est la vie quoi !!

En même temps cela me laisse le temps à partir de midi de gérer l'agence, et je m'en sors très bien du coup.

Spécialisé sur la représentation des enfants, ados et jeunes adultes, je fulmine lorsqu'un dir de prod me dit que l'on va pratiquer le "tarif enfant"...

On touche le fond !! Il n'existe pas de tarif enfant il veut simplement parler du minimum syndical et heureusement qu'il existe et qu'il est respecté, j'aurai lâché le métier depuis fort longtemps, il y a des limites à certaines dérives !! Il ne reste plus qu'à se battre pour obtenir plus que le minimum imposé.

Voulez-vous conclure par quelque chose?

Ce métier passion est accessible à qui veut à condition d'être intègre, passionné, empathique, être à l'écoute, éthique, organisé, rigoureux, pugnace et surtout avoir un caractère très fort car quand on se fait quitter par un ou une artiste pour lequel on a mis ses "tripes", c'est toujours un moment difficile mais ça fait parti du jeu !!

Anne LEGRAND



Comment êtes vous devenue Agente Artistique et pourquoi?

Lors de ma fin de 3ème, je rêvais de partir au lycée avec une option "Théâtre". Je pratiquais le théâtre avec passion. C'était mon moment à moi, où je m'évadais, où tous mes complexes et mes difficultés s'envolaient. J'oubiais ce quotidien pesant, je m'ouvrais, je me sentais libre. Mais ma mère ne m'a pas soutenu dans cette passion, malgré le soutien des enseignants, elle a refusé cette orientation. Pour elle : *"ce n'était pas un métier, il fallait que je soit fonctionnaire"*. Pendant plusieurs années, j'ai subi ses choix et c'est seulement en 2014 après un "Burn out" que j'ai eu la chance de découvrir le métier d'agent. J'ai ouvert ma première agence "AC Talents". Deux agents et une directrice de casting ont été précieux pour moi, ils m'ont aidé et soutenu pour intégrer le milieu, où il n'est pas facile de faire sa place et de développer son réseau.

J'ai d'abord commencé à représenter des enfants et adolescents. C'est un an plus tard que je me suis décidée à représenter des adultes.

Le confinement a été compliqué pour moi, j'ai du faire une pause dans le métier pour revenir avec un nouveau nom d'agence en 2023 : REACT Talents.

Quelle formation avait vous fait pour devenir Agente Artistique?

Pour devenir Agent Artistique, il n'y a pas vraiment de formation. Disons que j'ai eu la chance de faire un peu de droit et ensuite j'ai travaillé comme Assistante Sociale dans la protection de l'enfance. Ce métier m'a appris à maîtriser, une approche "psychologique" avec de l'écoute et de la bienveillance, puis le Droit en matière de protection de l'enfance, essentiel pour travailler avec des enfants dans le milieu du spectacle, pour garantir leur sécurité et moralité. Puis, j'ai eu la chance d'être parrainée par un agent membre du bureau du SFAAL (Syndicat des Agents Artistiques et Littéraires) pour l'intégrer en 2016 dont la Présidente est Élisabeth TANNER. J'ai pu bénéficier de formations et de soutiens importants de la part du Délégué Syndical Loïc Zion et d'autres agents ayant de nombreuses années d'expériences.

Une formation pour devenir Agent Artistique serait primordiale, c'est un métier où nous devons avoir beaucoup de compétences et il y a eu beaucoup de dérives dans le milieu. On aimerait que cela évolue.

Arrivez-vous à vivre de votre métiers?

Concrètement depuis le début de l'année 2025, très difficilement! Les cachets des comédiens sont de plus en plus bas, en particulier sur les projets cinéma qui sont pour la plupart au minimum du tarif syndical. Je n'arrive même pas à me verser un SMIC en salaire.

Je suis assommée par les charges.

Pour vous donner un exemple :

En tant que Micro-entreprise, quand un comédien tourne une journée à **350€** de cachet jour, je touche 10% soit **35€**. L'URSAFF me prélève 22% sur cette somme. Je gagne au final **25€**. Il reste peu et nos comédiens ont plutôt intérêt à tourner beaucoup sur de telles petites sommes. De plus, je dois régler la plateforme Nationale des Agences Artistiques où nos comédiens sont visibles pour tous les directeurs de casting. Cela me coûte **150€** par mois. Et j'ai aussi reçu, la TFE (Taxe Foncière des Entreprises) à régler qui est de **316€**. Sans compter les abonnements téléphoniques, les déplacements, et les dépenses courantes.

Certaines productions ne m'ont jamais payée, ils savent très bien que nous n'allons pas engager de procédure pour 80 ou 100€.

Les séries quotidiennes nous payent de plus en plus tard entre 45 et 60 jours après le tournage de nos comédiens. En clair, nos trésoreries deviennent ingérables. On ne peut pas se projeter, on vit au jour le jour.

Voulez-vous conclure par quelque chose?

Oui! je suis passionnée par ce métier, il me fait vibrer et j'avoue être très attachée aux comédiens, en admiration de leur travail. Quelle récompense quand nous voyons nos comédiens à l'écran, évoluer. On se dit qu'on a pu enclencher un petit quelque-chose dans leur carrière. Je les aide à réaliser leur rêve, c'est la plus belle satisfaction.

Mais, parfois, je baisse un peu les bras car certains de nos comédiens ne se rendent pas compte de toute l'énergie, le temps qu'on consacre pour se battre pour les représenter et ne se rendent pas compte de notre réalité et nos difficultés. Beaucoup s'imaginent que nous gagnons très bien notre vie. J'ai souvent entendu dire des comédiens : *"Déjà que les agents se servent sur nous pour prendre des com"*. C'est parfois agaçant de voir à quel point ils sont loin de notre réalité. Heureusement, ils ne sont pas tous comme ça!

Aussi quand nos comédiens sont mis en lumière, qu'on a réussi à les intégrer sur un beau casting et que enfin leur nom sort du lot. Ils partent chez le grand concurrent. Nous ne sommes jamais récompensé par notre travail en réalité.

C'est par rapport à toutes ces difficultés que depuis un an, l'idée de créer un collectif me travaille. Nous sommes spectateurs de la dégradation de notre métier, on voit des confrères mettre la clé sous la porte, je veux tenter quelque chose pour "Sauver" nos agences et le travail de nos comédiens. Nous avons décidé de nous réunir et de créer le collectif "ACTE". On espère faire bouger!

Déborah DOLENTE



Comment êtes vous devenue Agente Artistique et pourquoi?

J'ai toujours été une grande cinéphile. Enfant, je pouvais passer des journées entières à regarder des films, sept ou huit par jour. Malgré cela, pendant très longtemps, je n'ai jamais envisagé une carrière dans le milieu du cinéma.

Je prenais beaucoup de plaisir à découvrir les acteurs et les réalisateurs. J'ai toujours admiré leur capacité à provoquer autant d'émotions en moi. J'ai aussi beaucoup appris au travers des films.

C'est pendant mon Master 1 Langue, Littérature et Civilisation étrangère – spécialité italien à la Sorbonne Paris IV, que j'ai commencé à envisager une carrière dans le monde du cinéma.

Je ne savais pas comment mais j'avais envie d'être proche des comédiens et suivre leur carrière. La lecture du livre « Casino d'hiver » de Dominique Besnehard a été une révélation. Le métier d'agent artistique, dont j'ignorais tout, est devenu une évidence.

Sans aucune compétence, juste la soif d'apprendre, j'ai envoyé des candidatures à une centaine d'agents. C'est grâce à Marie-Claude Schwartz, avec qui j'ai collaboré à temps partiel pendant deux ans, que j'ai pu faire mes premiers pas dans ce milieu. Elle m'a présenté des gens du métier : Isabelle Gaudin que j'ai dépanné à plusieurs reprises, jusqu'au jour où j'ai croisé la route de Françoise Lax.

Françoise partage son savoir avec moi depuis plus de sept ans et m'a permis de réaliser mon rêve, devenir agent artistique, il y a deux ans au sein de l'agence Parallaxe.

Aider chacun de mes comédiens à l'épanouissement et l'évolution de leur carrière me procure une grande satisfaction.

Quelle formation avait vous fait pour devenir Agente Artistique?

Aucune formation spécifique n'existe pour ce métier. Cependant, certaines compétences restent indispensables pour exercer ce métier. Tout d'abord, des connaissances juridiques dans le domaine audiovisuel et du droit à l'image. Des formations en communication ou dans le social peuvent également être utiles.

Afin de me former au métier, je suis régulièrement des formations avec une juriste spécialisée dans ce domaine : analyse de contrat, négociation, conventions collectives. Je commence également à me former dans les contrats d'auteurs.

De plus, la pratique quotidienne du métier et les conseils avisés de Françoise m'ont permis d'acquérir au fur et à mesure de solides compétences sur le métier.

Voulez-vous conclure par quelque chose?

Ce métier a changé ma vie et a contribué de manière significative à mon épanouissement personnel. Je prends beaucoup de plaisir à l'exercer.

Mais en tant qu'agent, nous traversons plusieurs difficultés. Réussir à faire travailler nos comédiens est un vrai défi, et le plus souvent ces derniers n'ont pas conscience du travail, et l'énergie que cela demande. Jusqu'au jour où l'un d'eux commence à se distinguer des autres : il va très vite se faire séduire par les plus gros agents et nous quitter en pensant que « l'herbe est forcément plus verte ailleurs ».

Avec ce collectif, nous espérons voir changer un peu les choses et continuer de pouvoir accompagner, dans les meilleures conditions, nos comédiens tout au long de leur carrière.